

Talence

GUIDE

DE LA

PARTICIPATION

CITOYENNE



ÉDITO

Promouvoir les initiatives des Talençaises et des Talençais, faire vivre vos idées pour notre ville, est ma vision d'une des missions principales du mandat de Maire.

Talence est un territoire de proximité qui a développé de nombreux projets de participation citoyenne. Conseil municipal des enfants, projets d'habitat participatif, co-construction des aménagements d'urbanisme et bien sûr budget participatif sont autant d'exemples réussis de démocratie participative.

Dans ces pages, vous découvrirez les multiples outils à votre disposition pour prendre la parole, proposer vos projets, vous investir pour le futur de notre ville.

Nous avons à cœur de faire de Talence une ville où chacun s'épanouit et nous continuerons de vous impliquer dans cette formidable et moderne ambition.

Emmanuel Sallaberry
Maire de Talence

PRÉAMBULE

La participation citoyenne s'inscrit dans une conception spécifique de la démocratie. La démocratie participative vise à favoriser l'implication directe du plus grand nombre de citoyens concernés par la gouvernance des affaires publiques.

Il faut la distinguer des autres formes de démocratie :

- **LA DÉMOCRATIE REPRÉSENTATIVE** permet d'exprimer la volonté générale par l'intermédiaire de représentants élus au suffrage universel à qui les citoyens délèguent leurs pouvoirs.
- **LA DÉMOCRATIE D'INTERPELLATION** permet à tout citoyen de susciter le débat autour de projets mis en place par une instance institutionnelle mais aussi de faire émerger dans l'espace public des sujets qui n'étaient pas prévus dans l'agenda des politiques publiques.
- **LA DÉMOCRATIE LOCALE** relève d'un système caractérisant le transfert de certaines compétences par un État à une collectivité locale ou régionale dotée elle-même d'institutions démocratiques.
- **LA DÉMOCRATIE DIRECTE** permet aux citoyens d'exercer directement leurs pouvoirs sans l'intermédiaire des représentants.



LES DIFFÉRENTES FORMES DE PARTICIPATION CITOYENNE

La Ville à travers ce guide souhaite préciser les formes de participation qu'elle propose aux Talençais et leurs conditions de réussite. En effet, il est nécessaire d'avoir des éléments de compréhension communs bien définis et clairement énoncés afin de permettre une meilleure compréhension et participation de tous.

Les dispositifs de participation citoyenne peuvent avoir divers objectifs ou finalités :



Le degré de participation citoyenne ne peut être défini qu'après une réflexion sur le pourquoi et la finalité de celle-ci. Chaque degré de participation s'utilise selon les besoins.

Nous pouvons en distinguer 4 formes distinctes, qu'il est nécessaire de définir très précisément afin de s'assurer une bonne compréhension de tous.

L'INFORMATION

préalable aux autres formes de participation, répond à des objectifs de communication, de sensibilisation et de transparence.

Elle se décline sous différentes formes :



- **L'information de proximité** (affichages, distribution de documents...)
- **Des temps d'information commentée** (ateliers citoyens ou encore expositions commentées)
- **Des temps d'information et de dialogue** concentrés sur des projets dans le cadre d'une réunion publique

LA CONSULTATION

vise à recueillir la parole citoyenne afin d'éclairer la décision et d'enrichir un projet initial.

Ainsi, les besoins des citoyens sont mieux identifiés et il est possible de mieux ajuster les politiques publiques en fonction de ces derniers. Ce type de participation repose sur la mise en place d'outils divers permettant de toucher des publics spécifiques, notamment les habitants qui ne donnent pas spontanément leur avis.



LA CONCERTATION

vise à faire dialoguer différents acteurs aux intérêts parfois divergents.

Cette confrontation des points de vue est à l'origine d'un travail et d'une réflexion collective autour d'un projet, d'une problématique ou d'un objectif défini par l'institution et soumis aux habitants et aux autres acteurs concernés. Ainsi, la concertation prépare la décision finale des élus qui s'engagent à tenir compte de ces échanges.

Ce type de participation s'appuie fréquemment sur une animation exercée par un acteur tiers, permettant davantage de neutralité.



LA CO-CONSTRUCTION

repose sur une démarche collaborative.

Ce processus permet l'implication d'une pluralité d'acteurs dans l'élaboration et la mise en œuvre de projets. Elle permet par ailleurs le développement d'une citoyenneté active.

Les citoyens et les acteurs locaux participants sont le plus souvent membres à part entière de l'instance de pilotage du projet dans une logique de co-responsabilité et de co-décision.

Enfin, des citoyens sont associés au suivi, à la mise en œuvre et à l'évaluation du projet.





LES DIFFÉRENTES INSTANCES ET OUTILS DE

OUTILS DE PARTICIPATION	POUR QUOI ?	AVEC ET POUR QUI ?	EXEMPLES/ LIENS
Les Conseils Communaux	Pour informer, sonder, échanger, coconstruire, définir, valider un projet d'aménagement urbain, d'urbanisme, de sécurité, de mobilité/circulation, de solidarité ou d'animation.	Tous les conseillers communaux et tous les habitants de la Ville.	Tous les comptes-rendus des réunions ainsi que les documents présentés sont consultables sur le site de la Ville : https://www.talence.fr/je-participe/conseils-communaux/
Le Budget Participatif	Pour offrir la possibilité aux habitants de s'impliquer dans leur ville en proposant puis en votant l'affectation de 350 000 € issus du budget d'investissement de la Ville sur la base de projets citoyens.	Tous les Talençais sans condition d'âge ni de nationalité.	En 2017, la ville de Talence lançait le premier budget participatif de l'ancienne région Aquitaine. https://www.talence.fr/je-participe/budget-participatif/
Les Ateliers Participatifs	Il s'agit d'une rencontres/réunions où différents participants mènent collectivement un travail pratique sur un sujet. Chacun apporte son expertise, son expérience, son point de vue, qu'il partage avec l'ensemble du groupe.	Les habitants, les conseillers communaux, les associations et entreprises du périmètre concerné.	Exemple de l'atelier participatif Aristide Briand/ Fehlman. https://www.talence.fr/fehlmann-briand
Les concertations	Elles visent à faire s'exprimer tous les acteurs afin de confronter des points de vue et de intérêts divergents. La décision revient aux élus qui doivent tenir compte des expressions recensées.	Tous les habitants résidant dans le périmètre concerné par la concertation.	Exemple des concertations pour le devenir du Parc Sourreil et du Château des Arts https://www.talence.fr/sourreilh https://www.talence.fr/chateau-arts/
Les consultations/ sondages	Pour consulter ou connaître l'avis des habitants d'un ou plusieurs quartiers, de la commune. Ils permettent de hiérarchiser ou sélectionner des idées, d'activer l'intelligence collective.	Pour tous les habitants, usagers ou professionnels résidant ou exerçant dans le périmètre concerné par la concertation.	Exemple de consultation : Le Plan urgence vélo https://www.talence.fr/quotidien/deplacements/velo/
Le Conseil Citoyen	Pour favoriser l'expression de la parole des habitants des quartiers, notamment ceux qui sont éloignés des processus traditionnels de participation, ainsi que la prise en compte de leur expertise d'usage dans le cadre de la politique du Contrat de ville sur le quartier de Thouars.	Il est réservé aux seuls habitants du quartier prioritaire de Thouars, selon la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 24 février 2014, volontaires ou tirés au sort.	

LA PARTICIPATION CITOYENNE À TALENCE



OUTILS DE PARTICIPATION	POUR QUOI ?	AVEC ET POUR QUI ?	EXEMPLES/ LIENS
Le Conseil des Étudiants	En sa qualité de Ville universitaire de premier plan, une instance dédiée aux étudiants doit être mise en place à la rentrée 2021/2022 pour leur permettre de mieux participer à la vie de la cité.	Tous les étudiants ou associations d'étudiants domiciliés à Talence.	En cours de mise en place à la rentrée de septembre 2022.
Le Forum de la Participation/ Les Assises de la Participation	Le Forum de la Participation regroupe chaque année sur une journée au Forum des Arts et de la Culture, la présentation des projets du Budget Participatif soumis au vote, les bilans et réalisations des années précédentes. C'est aussi le moment où le résultat des consultations est présenté.	Ouvert à tous les Talençais, associations et forces vives implantées sur la commune.	
La plateforme numérique @ Participation	Regrouper l'ensemble des travaux et informations des outils de participation de la commune. En cours de construction. Mise en place attendue fin 2021 en remplacement de la plateforme actuelle.	Tout public.	En cours de réalisation. Mise en place attendue fin 2021 en remplacement de la plateforme actuelle. https://www.talence.fr/talence-demain
Les Balades Urbaines	Pour faire un diagnostic collectif, rassemblant habitants, élus et services compétents en se rendant sur site. Utilisées pour répondre à une sollicitation collective tout en faisant remonter des suggestions, des initiatives, pour faire émerger les idées et les attentes des habitants.	Pour tous les Talençais.	Exemple de balade urbaine https://www.talence.fr/boulevards
Le Groupe de Travail Participation Citoyenne	Il a pour rôle de réfléchir et d'élaborer des éléments concrets, opérationnels et d'outils pour renforcer et développer la participation des habitants sur le territoire talençais. Son bilan d'activité trimestriel est consultable sur le site de la Ville.	Instance regroupant des élus Talençais ainsi que des représentants des habitants tirés au sort (un représentant du collège habitant des conseillers communaux, un représentant des lauréats du budget participatif et un représentant des associations de Jardins Partagés).	Un bilan d'activité du Groupe de Travail sera inséré sur la plateforme « Je participe » tous les trimestres et son bilan annuel sera présenté en conseil municipal.

LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

EN BREF

Modèle démocratique idéal pour notre époque, elle favorise une contribution directe du plus grand nombre dans la gouvernance des affaires publiques. La démocratie participative porte bien son nom : elle vise avant toute chose à étendre et à intensifier l'implication du citoyen dans les enjeux politiques de son quotidien.

En contribuant à renforcer son pouvoir d'agir, cette forme aboutie de la démocratie valorise l'implication politique du citoyen au-delà de son vote. Le citoyen devient ainsi, au cœur des processus de consultation, de concertation et de co-construction, un acteur incontournable de la décision publique, puisqu'il en est à la fois un concepteur et le destinataire.

La participation citoyenne vise ainsi l'amélioration de l'action publique, davantage orientée vers l'intérêt général grâce à un consensus né du dialogue. L'objectif pratique est de favoriser les échanges entre citoyens, services et élus et de faire appel à l'expertise d'usage des premiers pour améliorer la décision politique.

Les politiques participatives gagnent à être définies clairement par des documents socles précisant les différents enjeux de démocratie renouvelée. Ce guide répond à ce besoin et définit un cadre structurel clarifiant les règles et les initiatives de la Ville de Talence en termes de participation citoyenne.

